



# Appel à candidatures 2023

## Mobilité Recherche pour les cliniciens

La Ligue contre le cancer s'engage depuis de nombreuses années à financer et soutenir la recherche clinique sur les cancers. Ce financement est attribué à travers diverses actions : le financement d'équipes de chercheurs et de leurs projets, le financement de Plateformes de Recherche Clinique, le financement, en partenariat avec l'INCa, de Centres Labellisés de Phase Précoce (CLIP2) en oncopédiatrie et du Programme d'Actions Intégrées de Recherche (PAIR). De plus, les partenariats de la Ligue contre le cancer avec UNICANCER et l'EORTC permettent également de contribuer au financement de projets de recherche clinique visant à établir des stratégies innovantes de prise en charge thérapeutique de différents types de cancer.

La Ligue Nationale Contre le Cancer, en complément de ces actions, renouvelle, en 2023, son intention **d'accorder une allocation de mobilité**, d'un montant maximum de 80 000 euros annuel, pour financer un séjour à l'étranger d'une durée d'un ou deux ans, à un clinicien souhaitant poursuivre son activité dans la recherche sur les cancers.

### Calendrier

#### Session 1 :

Date d'ouverture de l'appel à projets :	02 janvier 2023
Date limite de dépôt des dossiers :	02 février 2023
Résultats officiels :	05 juin 2023

#### Session 2 :

Date d'ouverture de l'appel à projets :	16 mai 2023
Date limite de dépôt des dossiers :	20 juin 2023
Résultats officiels :	13 octobre 2023

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Recherche : [recherche@ligue-cancer.net](mailto:recherche@ligue-cancer.net)

### Critères d'éligibilité

- Médecin (internat de spécialité terminé) ou pharmacien praticien hospitalier. La date de soutenance de la thèse de science doit être officiellement fixée ou la thèse est acquise.
- Développer un projet se rapportant à la recherche translationnelle ou clinique en cancérologie, dans un laboratoire ou service situé à l'étranger. La valeur ajoutée de la mobilité du candidat dans le cadre de ce projet doit être précisée.
- Seront particulièrement appréciés les projets visant à maîtriser une technique ou une méthode innovante dans les domaines du diagnostic et du traitement des cancers, dans l'objectif de la développer ensuite en France.

## Critères de recevabilité

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.

## Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 03 février 2023 à minuit (cachet de la poste faisant foi) pour la première session et le 20 juin 2023 à minuit (cachet de la poste faisant foi) pour la seconde session.
- Le financement peut-être d'une ou deux années et sera géré par un établissement français.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne ET** une **copie papier** devra être envoyée au service Recherche.

- I. Remplir le formulaire administratif directement sur le portail.
- II. Télécharger au format pdf un fichier UNIQUE comportant les pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

1. Un curriculum vitae du candidat dans lequel les critères académiques seront précis et détaillés.
2. Le programme de recherche du candidat : le titre et le résumé des objectifs (3 pages maximum) Attention, la cohérence entre le programme et la durée de financement souhaitée fera l'objet d'une attention particulière de la part des commissions.
3. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du laboratoire ou du service d'accueil à l'étranger.
4. La liste des publications du laboratoire d'accueil depuis 2018.
5. Une lettre de soutien d'un laboratoire ou service français qui s'engage à accueillir l'allocataire à son retour de l'étranger.
6. Une attestation de l'établissement français gestionnaire de l'allocation, signée par le représentant légal de l'établissement.
7. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer tout son temps à ce projet et qu'il ne bénéficiera pas d'autres sources de financement associatives.
8. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 3 de cette notice) et portant la mention manuscrite « *Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter.* »
9. Le détail du plan de financement de la mobilité.
10. Pour les doctorants en science n'ayant pas encore soutenus leur thèse, une attestation de l'école doctorale précisant la date officielle de soutenance.

- III. Envoyer par courrier postal : l'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne et l'impression du dossier téléchargé au format pdf, à l'adresse suivante :

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**Délégation Recherche**  
**Appel à projets « Mobilité Recherche pour les Cliniciens »**  
**14 rue Corvisart**  
**75 013 PARIS**

## Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à se consacrer pleinement au projet.
- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, par courrier et en temps réel, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du responsable du laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue deux mois après la fin de son contrat, un rapport d'activité qui résumera l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse.